



LE CRESSIA'QUOI ?

JOURNAL D'INFORMATION – ÉTÉ 2026



©Marcel Julmy

INVITATION À L'ASSEMBLÉE
COMMUNALE EXTRAORDINAIRE
DU 23 JUIN 2026

Conseil communal 2026 - 2031

ANDREY Marc, Syndic
079 572 55 00
marc.andrey@cressier.ch

Dicastères
Administration générale
Information et communication
Ordre et sécurité publics
Justice et protection juridique
Sport

ALBERT Patrick, Vice-Syndic
079 416 79 82
patrick.albert@cressier.ch

Dicastères
Finances, impôts et économie
Cimetière

AEBI Lukas
079 536 60 35
lukas.aebi@cressier.ch

Dicastères
Approvisionnement eau potable
Service technique des eaux
Protection des eaux
Correction et endiguement
Culture

BERSET Jacques
079 213 15 34
jacques.berset@cressier.ch

Dicastères
Routes et trafic régional
Constructions
Gestion des déchets

COLAUTTI Léo
076 566 12 28
leo.colautti@cressier.ch

Dicastères
Aménagement, environnement et énergie
Bâtiments
Technique du bâtiment
CAD

SAHLI Barbara
079 751 95 17
barbara.sahli@cressier.ch

Dicastères
Agriculture
Forêts
Chemins AF
Service défense incendie

WEBER Marc-André
078 746 04 71
marc-andre.weber@cressier.ch

Dicastères
Enseignement et formation
Santé
Affaires sociales
Militaire, protection civile et population

Administration communale

Heures d'ouverture usuelles :

Route Gonzague de Reynold 35, CP 18, 1785 Cressier
☎ 026 674 13 79 ✉ commune@cressier.ch

Mardi 14h00 à 18h00 – Jeudi 14h00 à 17h00

Vendredi 09h45 à 11h45*

* Fermé période juillet – août

LE MOT DU SYNDIC

Chères Citoyennes, chers Citoyens de Cressier,

C'est avec humilité, reconnaissance et motivation que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que Syndic, au début de cette nouvelle législature. Je vous remercie sincèrement pour la confiance que vous avez accordée au nouveau Conseil communal. Elle nous honore et nous motive à agir avec sérieux, transparence et cohérence.

Un Syndic ne dirige jamais seul. Si certains d'entre nous découvrent encore les rouages de la fonction, nous pouvons compter sur l'appui et l'expérience précieux de collègues aguerris. Ensemble, nous formons une équipe déterminée à travailler dans l'intérêt de toutes et tous. Nous entamons cette nouvelle législature en reprenant une commune aux bases saines et solides. Je tiens à remercier l'ancien Conseil communal pour le travail accompli avec sérieux, engagement et clairvoyance au cours des dernières années.

Cressier est une commune où il fait bon vivre : dynamique, conviviale, attachée à ses traditions tout en étant tournée vers l'avenir. Préserver et renforcer cette qualité de vie sera au cœur de notre action. Nous nous appuierons pour cela sur trois valeurs essentielles : la durabilité, la responsabilité et le bien-être de la population. La durabilité pour penser le long terme et préparer un avenir harmonieux. La responsabilité pour gérer nos ressources avec rigueur et transparence. Le bien-être pour offrir à chacune et chacun un cadre de vie agréable, sûr et accueillant.

Nous souhaitons conduire cette législature dans un esprit de proximité, d'écoute et de dialogue. Une commune se construit avec ses habitantes et ses habitants : vos idées, vos engagements et vos échanges sont indispensables à faire vivre notre communauté. Nous voulons agir avec franchise et rigueur, dire ce que nous faisons et faire ce que nous disons, dans le respect des opinions et des personnes.

Les défis qui nous attendent sont nombreux : cohésion sociale, finances publiques, environnement, mobilité, énergie, climat. Nous les aborderons avec ambition, mais aussi avec mesure, afin d'accompagner le développement de Cressier dans le respect de son identité et de son environnement.

Je suis convaincu qu'ensemble, nous pourrons relever ces défis et saisir les opportunités qui se présenteront.

Au nom du Conseil communal, je vous remercie encore pour votre confiance et me réjouis de vivre cette législature à vos côtés, au service de notre belle commune.

Bien cordialement.

Marc Andrey, Syndic

Assemblée communale extraordinaire

Les citoyennes et citoyens de la commune de Cressier sont convoqués en Assemblée communale extraordinaire le

Mardi 23 juin 2026
à 20h00 à la halle polyvalente

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 31 mars 2026
2. Nomination des membres des commissions communales pour la période administrative 2026-2031 :
 - Cinq membres de la commission financière
 - Trois membres de la commission d'aménagement et d'énergie
 - Quatre membres de la commission de naturalisation
3. Mode de convocation pour l'Assemblée communale pour la période administrative 2026-2031
4. Divers

Le procès-verbal de la dernière Assemblée communale ne sera pas lu lors de l'Assemblée.

Tous les documents relatifs aux objets à traiter peuvent être consultés à l'Administration communale et sur le site internet www.cressier.ch dix jours avant l'Assemblée.

Le Conseil communal

ASSEMBLÉE COMMUNALE**2. Nomination des membres des commissions communales pour la période administratives 2026-2031****La commission financière**

La commission financière se compose de cinq membres qui sont désignés par l'Assemblée communale.

Cinq personnes se présentent pour la prochaine période :

Madame	Regula Catricalà
Madame	Sabrina Nicolet
Monsieur	Sébastien Berset
Monsieur	Nicolas Deiss
Monsieur	Joël Oberson

La commission d'aménagement et d'énergie

La commission d'aménagement est composée de cinq membres dont trois sont désignés par l'Assemblée communale.

Trois personnes se présentent pour la prochaine période :

Monsieur	Fabrice Bugnon
Monsieur	Christophe Hayoz
Monsieur	Hans Köhli

La commission de naturalisation

La commission de naturalisation est composée de cinq membres dont quatre sont désignés par l'Assemblée communale.

Quatre personnes se présentent pour la prochaine période :

Madame	Nathalie Hayoz
Monsieur	Guido Bachmann
Monsieur	Jean-Pierre Pürro
Monsieur	Christophe Savoy

Toute personne souhaitant s'engager au sein de l'une des trois commissions concernées est invitée à faire acte de candidature. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer auprès du bureau communal avant l'Assemblée ou directement lors de celle-ci.

ASSEMBLÉE COMMUNALE

La commission du feu et des constructions

La commission du feu et des constructions est élue par le Conseil communal.

Sous la responsabilité du responsable du dicastère des constructions, Monsieur Jacques Berset et de son suppléant, Monsieur Léo Colautti, les membres suivants ont été réélus pour la législature 2026-2031 :

Madame	Muriel Andrey
Monsieur	Christophe Hayoz
Monsieur	Marc Morandi

La commission technique de la distribution d'eau potable

La commission technique de la distribution d'eau potable est sous la responsabilité du responsable du dicastère, Monsieur Lukas Aebi ainsi que de l'agent technique communal, Monsieur Philippe Berset.

3. Mode de convocation pour l'assemblée communale pour la période administrative 2026 - 2031

Le mode de convocation actuel s'effectue par :

- Publication dans la feuille officielle du canton de Fribourg
- Affichage au pilier public
- Distribution de la convocation à tous les ménages
- Publication par le biais du site internet de la commune www.cressier.ch)

Le Conseil communal propose de maintenir ce mode de convocation pour la période administrative 2026-2031.

PRÉSENTATION DU CONSEIL COMMUNAL 2026-2031



Marc Andrey, Syndic

079 572 55 00

marc.andrey@cressier.ch

Dicastères :

Administration générale
Information et communication
Ordre et sécurité publics
Justice et protection juridique
Sport

Comités et délégations :

Association des communes fribourgeoises
Association des communes du Lac
Piscine
RSL (délégué)

Commissions :

Financière
Aménagement, environnement et énergie

Suppléances : Patrick Albert et Léo Colautti



Patrick Albert, Vice-Syndic

079 416 79 82

patrick.albert@cressier.ch

Dicastères :

Finances, impôts et économie

Comités et délégations :

Service social (délégué) Cimetièrre

Commissions :

Financière
Naturalisation

Suppléances : Marc Andrey et Jacques Berset

PRÉSENTATION DU CONSEIL COMMUNAL 2026-2031



Lukas Aebi

079 536 60 35

lukas.aebi@cressier.ch

Dicastères :

Approvisionnement eau potable
Service technique des eaux
Protection des eaux
Correction et endiguement
Culture

Comités et délégations :

ARA Sensetal (délégué)
ARA Obere Bibera
GVB (comité)
CORM (délégué)

Commissions :

Service technique de l'eau

Suppléances : Jacques Berset et Barbara Sahli



Jacques Berset

079 213 15 34

jacques.berset@cressier.ch

Dicastères :

Route et trafic régional
Constructions
Gestion des déchets

Comités et délégations :

Compostage Seeland

Commissions :

Feu et construction

Suppléances : Lukas Aebi et Léo Colautti

PRÉSENTATION DU CONSEIL COMMUNAL 2026-2031



Léo Colautti

076 566 12 28

leo.colautti@cressier.ch

Dicastères :

Aménagement, environnement et énergie

Bâtiments

Technique du bâtiment

CAD

Commissions :

Aménagement, environnement et énergie

Feu et construction

Suppléance : Jacques Berset



Barbara Sahli

079 751 95 17

barbara.sahli@cressier.ch

Dicastères :

Agriculture

Forêts

Chemin AF

Service défense incendie

Comités et délégations :

Corporation forestière

Service pompiers Lac

GVB (délégée)

Suppléances : Lukas Aebi et Marc-André Weber

PRÉSENTATION DU CONSEIL COMMUNAL 2026-2031**Marc-André Weber**

078 746 04 71

marc-andre.weber@cressier.ch**Dicastères :**

Enseignement et formation

Santé

Affaires sociales

Militaire, protection civile et population

Comités et délégations :

CORM (comité)

Cercle scolaire primaire

CEP (comité)

RSL (comité)

Services sociaux (comité)

Ambulances

BSRM

Suppléance : Lukas Aebi, Marc Andrey, Patrick Albert et Jacques Berset

REMERCIEMENTS

*Un grand merci aux anciens membres du Conseil communal
pour leur engagement envers la commune de Cressier.*



David Humair



Mélanie Gubler



Beat Mathys



Jean-Pierre Pürro

*Nous leur souhaitons bonne continuation
et succès pour leurs projets futurs !*

INFORMATIONS COMMUNALES

COUP DE BALAI

Près d'une cinquantaine de personnes ont participé à la traditionnelle opération « Coup de balai », organisée le samedi 21 mars 2026.

La matinée a débuté dans une ambiance conviviale avec un accueil cafés-croissants dans le jardin de la société Savencia Fromages et Dairy SA.

Répartis en plusieurs groupes, les participants ont parcouru les rues du village ainsi que les sentiers forestiers afin de ramasser les déchets abandonnés dans la nature.

À l'issue de cette belle matinée, tous les bénévoles se sont retrouvés autour d'une délicieuse raclette de la Fromagerie Schafer.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont consacré de leur temps à cette action citoyenne en faveur de la lutte contre le littering.



INFORMATIONS COMMUNALES

ADMINISTRATION COMMUNALE

Nous vous informons que Madame Sandra Loup a choisi de mettre un terme à son activité en qualité d'Administratrice des finances. Son engagement au sein de notre Administration s'est achevé à la fin du mois de mai 2026.

À la suite de la mise au concours du poste, nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée de Madame Chrystel Roulet, qui rejoindra notre Administration dès le 1er juillet 2026. Bénéficiant d'une solide expérience dans le domaine des finances communales, elle saura apporter ses compétences, son professionnalisme et sa motivation au service de la collectivité.

Nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue et beaucoup de satisfaction dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

SUBVENTION COMMUNALE POUR LES TITRES DE TRANSPORT

La commune de Cressier soutient la mobilité douce pour ses habitants, à savoir :

Pour les jeunes de 15 à 25 ans :

CHF 40.00 sur l'achat de l'abonnement demi-tarif

CHF 100.00 sur l'achat de l'abonnement annuel (général ou Frimobil)

Remboursement comptant au guichet de l'Administration communale avec la preuve d'achat ainsi que l'attestation de formation (contrat d'apprentissage ou attestation de l'école).

Pour les personnes de plus de 25 ans

CHF 40.00 sur l'achat de l'abonnement demi-tarif ou l'abonnement général annuel.

Remboursement comptant au guichet de l'Administration communale sur preuve d'achat.

Attention, la subvention communale est accordée uniquement sur la période comptable en cours (n'est pas valable rétroactivement). Veuillez formuler votre demande durant l'année de l'achat.

INFORMATIONS COMMUNALES

PISCINE DE MORAT

Faisant partie de la convention, les habitants de Cressier bénéficient d'un prix de faveur sur les abonnements. En cas d'intérêt, vous devrez présenter une attestation de domicile à l'entrée des bains (document gratuit à commander auprès de l'Administration communale).



Tarifs réduits pour la population des communes conventionnées
Courgevaux, Cressier, Greng, Meyriez, Mont-Vully, Münchenwiler,
Muntelier, Murten

Prix en CHF, TVA incluse	Adultes	Réduit (Apprentis, AVS)	Enfants 6-15 ans
Abonnement été piscine extérieure + piscine couverte (Fête des mères - Jeûne fédéral, env. 4 mois)			
Standart	130.00	100.00	70.00
Communes conventionnées	95.00	80.00	50.00
Abonnement hiver piscine couverte (Jeûne fédéral - Fête des mères, env. 8 mois)			
Standart	220.00	160.00	100.00
Communes conventionnées	200.00	140.00	90.00
Abonnement 12 mois (piscine extérieure et intérieure)			
Standart	350.00	260.00	170.00
Communes conventionnées	295.00	220.00	140.00
Abonnement familial pour les communes conventionnées			
	1 adulte + enfants	2 adultes + enfants	
Été	145.00	240.00	
Hiver	290.00	490.00	
12 mois	435.00	730.00	

Horaires d'ouverture et informations complémentaires voir sous
www.piscine-morat.ch

Hallen- Schwimm- und Strandbad der Region Murten
 Lausannestrasse 2, 3280 Murten
 026/ 672 36 36

VIE CULTURELLE – BIBLIOTHÈQUE LE CHEVAL SAVANT

Les nouvelles du Cheval Savant



*Bienvenue à Amélie,
notre nouvelle
bibliothécaire.*

Après plus de 3 ans à développer notre Bibliothèque, Séverine a décidé de prendre un nouveau tournant dans sa carrière professionnelle.

Merci Séverine pour tous ces moments de partage. Ton engagement infatigable et ta bonne humeur vont nous manquer. Heureusement, tu ne pars pas complètement, car tu restes au sein de notre comité. Nous te souhaitons beaucoup de succès!

Séverine est remplacée dès le mois de mai par une nouvelle collaboratrice : Amélie Hanser.

Amélie est maman de deux enfants et vit à Villarepos depuis 11 ans. Cette diplômée en Histoire baigne dans la lecture depuis toujours. Passionnée de livres, elle est également l'autrice de plusieurs romans historiques et de fantasy, ainsi que de plusieurs nouvelles.

Amélie vous attend tous les **mercredis après midi de 13h30 à 18h00. Venez nombreux lui rendre visite.**

Rencontre avec un auteur fribourgeois

La soirée du 27 Mars 2026 s'est déroulée en toute intimité, à la bibliothèque, avec Laurent Eltschinger, auteur de polars. Il nous a partagé sa passion des mots et son attachement au terroir fribourgeois.

Toutes les enquêtes de l'inspecteur Jean-Bernard Brun sont disponibles dès à présent sur les étagères de la bibliothèque !



VIE CULTURELLE – BIBLIOTHÈQUE LE CHEVAL SAVANT

À vos agendas

19 septembre dès 13h : Vente de tresses au four à bois communal

28 octobre dès 14h30 : Bricolage d'automne à la bibliothèque. Dès 6ans, sur inscription

28 novembre 14h-16h : Fabrique ta marionnette en collaboration avec le musée de la marionnette de Fribourg, à la bibliothèque de Morat. Dès 6ans, sur inscription,

2 décembre dès 14h30 : Bricolage de Noël à la bibliothèque. Sur inscription

4 Décembre dès 18h : David Télèse, Spectacle de contes "Meraviglioso" à la bibliothèque. Gratuit, tout public dès 5ans. Durée : 1h

Vous voulez savoir si votre livre préféré se trouve sur nos étagères?

Notre catalogue en ligne est disponible sur le site internet de la commune ou directement sur www.winmedio.net/cressier

Vous voulez nous soutenir?

Votre soutien est très important pour que notre bibliothèque associative perdure. Pour cela, il suffit de souscrire un abonnement annuel de 20CHF.

Cet abonnement vous permettra d'emprunter des livres dans notre bibliothèque ainsi que dans celle de Morat.

VIE CULTURELLE – ÉCOLE MATERNELLE LA LICORNE

Depuis plus d'une trentaine d'années, le village de Cressier possède une école maternelle, « La Licorne ».

Elle permet aux enfants (dès 2 ans révolus) de développer leur créativité par des activités diverses, en faisant connaissance avec d'autres camarades qui les accompagneront tout au long de leur scolarité.

L'Atelier de jeux

4 demi-jours par semaine du lundi au vendredi : de 8h15 à 11h15

L'enseignante Mme Rachel Veyre se tient volontiers à disposition au 076 569 38 26 pour vous apporter des informations supplémentaires.



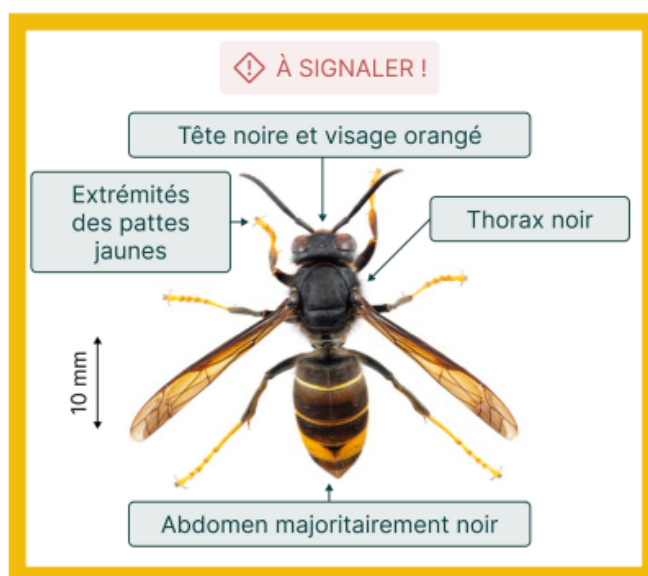
La maternelle « La Licorne » - Rte de la Gare 12 - 1785 Cressier FR - www.lalicorne.me

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURGAsiatische Hornisse
FREIBURG
Frelon asiatique
FRIBOURG

Frelon asiatique à pattes jaunes

Le frelon asiatique à pattes jaunes est une espèce exotique envahissante qui se répand très rapidement. Il constitue une menace pour l'apiculture et l'agriculture et peut avoir des effets néfastes sur la santé humaine ainsi que sur la biodiversité. Pour l'être humain, le risque est de déranger un nid sans le remarquer et de se faire piquer.

Les piqûres peuvent alors être nombreuses car une colonie rassemble une grande quantité d'individus. En milieu bâti, la multiplication des nids augmente la probabilité de s'en approcher par inadvertance. Hors de son nid, le frelon asiatique à pattes jaunes est peu agressif.



Annoncer un frelon asiatique à pattes jaunes



www.frelonasiatique.ch

Mieux le connaître



www.fr.ch/frelon-asiatque

Mesures de lutte



www.stopfrelonfribourg.ch

Je pense avoir vu un frelon asiatique à pattes jaunes.

- Identifier l'insecte selon l'image au verso.
- Annoncer l'observation sur la plateforme *frelonasiatique.ch*.
- Chercher la présence d'un nid dans les environs et l'annoncer sur la plateforme *frelonasiatique.ch*.
- Ne pas essayer de le piéger : risque de dommages collatéraux aux autres pollinisateurs.

J'entretiens des espaces verts extérieurs en toute sécurité.

- Si possible, repousser les travaux d'entretien à l'hiver (nids vides).
- Inspecter les alentours de la zone de travaux pour trouver d'éventuels nids.
- Prévoir un kit de secours contre les piqûres et un lieu de refuge en cas d'attaque d'essaim.
- En cas de piqûres multiples ou de symptômes graves (difficultés respiratoires, malaise, gonflement généralisé), appeler immédiatement les secours et indiquer la présence de frelons asiatiques à pattes jaunes.

Où se trouvent les nids ?**Juillet-novembre**

Cime des grands arbres
Le nid peut atteindre un diamètre de 80 cm.

**Mai-juillet**

Proches du milieu bâti : avant-toits, pergola, cabanon de jardin, nichoir, boîte aux lettres, haie, mur végétalisé...
Le nid peut atteindre un diamètre de 20 cm.



TÉLÉPHONES D'URGENCE

Urgences sanitaires	Ambulances	144
Service du feu		118
Police cantonale		117
REGA		1414
Centre toxicologique	Zürich	145

NUMÉROS IMPORTANTS

Administration communale	1785 Cressier	026 674 13 79
Gendarmerie cantonale	Centre d'intervention Domdidier	026 305 66 70
Poste de proximité	Poste de police de Morat	026 305 90 60
Pompiers Lac	3280 Morat	026 672 30 20
Paroisse catholique	1785 Cressier	026 674 30 59
Paroisse réformée	1792 Cordast	078 234 61 77
Office d'état civil du Lac	3280 Morat	026 305 14 17
Garde-chasse et faune	M. Pascal Balmer	026 305 43 50
Ramoneur	M. Matthias Etter	079 253 66 00
Justice de Paix du Lac	3280 Morat	026 305 86 60
Aide et soins à domicile	SPITEX See-Lac	026 672 34 00
Services sociaux Lac	3280 Morat	026 550 22 80
Passe-partout		026 672 11 88
Centre de puériculture	3280 Morat	026 670 72 72
ORP Morat	3280 Morat	026 305 96 17
Hôpital Cantonal	1700 Fribourg	026 306 00 00
Hôpital de Meyriez	3280 Meyriez	026 306 70 00
Alcool et Toxicomanie	Centre de prévention	026 322 55 04

Horaires d'été !

L'Administration communale sera fermée

les semaines du 20 au 31 juillet 2026

En dehors de cette période de vacances, l'horaire d'été sera maintenu durant la période juillet-août comme suit :



mardi après-midi de 14h00 à 18h00
et
jeudi après-midi de 14h00 à 17h00

En dehors de ces heures, il est possible de prendre rendez-vous.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et vous souhaitons également de bonnes vacances d'été.

Administration communale

Sommerzeit !

Die Gemeindeverwaltung wird in den Wochen vom

20. bis 31. Juli 2026

geschlossen.

Außerhalb dieser Ferienzeit werden die Sommeröffnungszeiten in der Zeit von Juli bis August wie folgt beibehalten:

Dienstagnachmittag von 14.00 bis 18.00 Uhr
und
Donnerstagnachmittag von 14.00 bis 17.00 Uhr



Außerhalb dieser Zeiten ist es möglich, einen Termin zu vereinbaren, falls erforderlich.

Für Ihr Verständnis danken wir Ihnen bestens und wünschen Ihnen schöne Sommerferien.

Gemeindeverwaltung